

Bar-le-Duc, le 2 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organisation de Verdun Expo Meuse 2020

Pascale TRIMBACH, préfète de la Meuse a , après avis de l'Agence régionale de Santé, pris acte par arrêté préfectoral de ce jour des mesures sanitaires mises en œuvre par l'organisateur de Verdun Expo Meuse 2020.

Celui-ci a déposé en préfecture de la Meuse un dossier réunissant l'ensemble des mesures sanitaires qu'il entend mettre en œuvre à l'occasion de la manifestation prévue du 17 au 21 septembre 2020.

Après échanges fructueux avec les organisateurs, le Maire de Verdun et la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé, la préfète de la Meuse a entouré la tenue de cette manifestation des mesures de précautions suivantes :

- respect d'une jauge de 5 000 personnes présentes simultanément sur la foire
- port du masque obligatoire sur l'ensemble de la foire mais également à ses abords immédiats,
- mise à disposition de gel hydroalcoolique aux entrées de la foire mais également à proximité immédiate des halls d'accueil et des espaces de restauration,
- renforcement des mesures de nettoyage du site,
- organisation des événements festifs et musicaux dans un espace délimité permettant de garantir une jauge maximale de 500 personnes, celles-ci s'engageant lors de leur entrée sur cet espace à donner leur nom et leurs coordonnées facilitant ainsi la recherche de cas contacts en cas d'apparition d'un foyer épidémique.

Dans un esprit constructif, l'organisateur s'est engagé à ne pas organiser de cocktail rassemblant du public sans respect des gestes barrières. Il renonce également à l'organisation de soirées dansantes et de tout événement incompatibles avec les dispositions du décret 2020-860 du 10 juillet 2020.

Il s'est également engagé à avoir une attention particulière au strict respect de la distanciation sur l'ensemble des espaces de restauration.

L'ensemble de ces prescriptions fera l'objet de contrôles à l'occasion de la commission de sécurité préalable à l'ouverture du site et tout au long de la manifestation.

**Contact presse
Cabinet du Préfet**

Tél : 03 29 77 58 92
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc